Institut de Formation en Intégration Posturale Psychothérapeutique

Groupe de supervision professionnelle

La supervision de la pratique professionnelle fait partie de la formation continue du psychopraticien ou psychothérapeute tout au long de son activité. La supervision permet au thérapeute de travailler les difficultés rencontrées dans l'exercice de sa pratique. Elle vise à enrichir, à perfectionner le savoir être et le savoir faire du thérapeute.
La supervision en groupe est aussi un lieu de rencontre, de partage, de soutien entre pairs.
Le groupe de supervision professionnelle de l'IFIPP est ouvert à toute personne exerçant la profession de psychothérapeute ou de psychopraticien(ne) certifié(e) par un institut de formation à la psychothérapie.

Il sera animé par **Monique MEY HOERTH,** psychopraticienne certifiée formée à la thérapie psychocorporelle à l'IFCC.

Dates : 8 demi-journées par an
Horaires : 9h à 13h
Dates 2027 : les jeudi 21 janvier, 25 février, 15 avril, 3 juin, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 decembre
Tarif : 80 euros par séance soit 640 euros pour le cycle. Le règlement se fait à l'IFIPP et l'engagement est pris pour le cycle des 8 dates.
Lieu : Institut de Formation en Intégration Posturale Psychothérapeutique (IFIPP), 1 passage du Neckar, Strasbourg

Envoyez ce bulletin complété, assorti d'un chèque d'arrhes de 80 euros à l'ordre de l'IFIPP, qui ne sera encaissé qu'au moment du démarrage du groupe de supervision

- -

Bulletin d'inscription

Nom_______________________________________ Prénom___________________________________

Adresse____

Téléphone___________________________________ Mail_____________________________________

A le

Signature